



Club Les Palmes Aquadémiques

Fiche d'inscription 2020-2021



Mme - Mr Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Date de naissance : _____
(jj/mm/aaaa) _____
Code Postal : _____ Mobile : _____
Ville : _____ Mail : _____

LE CLUB ET MOI

Je souhaite faire uniquement de la Nage en Eau Vive (NEV) :
Ou bien, je souhaite faire de la plongée (et aussi de la NEV) :

Mon niveau en Plongée : _____ Mon niveau en NEV: _____ N° Licence : _____

Formation, mes souhaits pour cette année :

NEV : _____ Plongée : _____ Bio : _____
RIFANEV : _____ RIFAP : _____ Nitrox : _____

1 / COTISATION ANNUELLE CLUB

Important : certificat médical obligatoire et exigé pour tous.

- Pour la plongée : certificat de moins d'un an à la date de l'inscription,
- Pour la NEV et piscine : certificat de moins de 2 ans. Si certificat entre 1 et 2 ans, remplir le CERFA 15699*01 que vous pouvez trouver notamment via ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821>

NEV Uniquement :	<input type="checkbox"/>	40 €uros
PLONGEE + NEV :		
Adhérent ⁽¹⁾ :	<input type="checkbox"/>	80 €uros
Passager ⁽²⁾ :	<input type="checkbox"/>	50 €uros
Don ⁽³⁾ :	<input type="checkbox"/>	_____ €uros

⁽¹⁾ Les membres adhérents ont accès à toutes les activités du club, formations, équipements, sorties, ...

⁽²⁾ Les membres passagers n'ont pas accès à la piscine et ont accès à une sortie loisir plongée/NEV sans encadrement / sans équipements par saison. Ils ne participent pas à la vie du club (assemblées, soirées...) et n'ont pas de droit de vote aux AG

⁽³⁾ A partir d'un don de 160€, l'adhérent devient membre bienfaiteur et l'adhésion au club lui est offerte (licence et éventuels assurances et abonnements SUBAQUA restent à payer). Les membres bienfaiteurs ont les mêmes droits que les membres adhérents. Un formulaire pour la réduction des impôts sera fourni. Paiement uniquement par chèque séparé.

2/ LICENCE FFESSM

Adulte 40,74 € Je souhaite m'abonner à **Subaqua** :
Jeunes (12 à 16 ans) 25,77 € 12 mois, 6 numéros : 26 €
Enfants (- de 12 ans) 11,45 € 24 mois, 12 numéros : 49 €

3 / ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE

IMPORTANT : Les membres du club sont assurés de facto par la Fédération pour les dommages causés à autrui (responsabilité civile). Ils ne sont pas assurés pour leurs propres dommages. Il est donc conseillé de souscrire une assurance complémentaire couvrant les risques personnels de la plongée. Toutefois, renseignez-vous si votre contrat d'assurance ne comporte pas déjà une clause couvrant les risques de ce sport. Choisir une seule assurance ; les différentes catégories couvrent les mêmes risques mais offrent des niveaux de remboursement différents :

Loisir 1 : 20 € Loisir 1 Top : 39 €
Loisir 2 : 25 € Loisir 2 Top : 50 € (plus d'informations sur www.cabinet-lafont.com)
Loisir 3 : 42 € Loisir 3 Top : 83 €

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle complémentaire

► **TOTAL inscription : 1/ + 2/ + 3/ :** _____

1/ Cotisation club + 2/ Licence (+ éventuellement Subaqua facultatif) + 3/ Assurance individuelle (facultatif)
(Règlement par chèque à l'ordre des Palmes Aquadémiques ou en ligne via HelloAsso)

Je m'engage à respecter l'ensemble des règles du club décrites dans l'annexe ci-jointe. (conservez une copie)
J'accepte que les photos prises lors des activités du club soient utilisées et publiées sur la page Facebook et sur le site du club : Oui Non

Date : _____ Signature (de la personne ou du tuteur légal pour les mineurs) : _____

LES REGLES DU CLUB

- Je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur du club, disponibles sur le site internet du club, et à les respecter ;
- Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur de la piscine Léo Lagrange et à le respecter. (en particulier : pas de bermuda, port du bonnet, utilisation des vestiaires, douche préalable et pédiluve) ;
- Je prends note que l'organisation des sorties s'effectue majoritairement via le site internet du club. Pour accéder à l'espace sécurisé du club, demander un login/mot de passe à l'adresse :

<http://www.lespalmesaquademiques.fr>

La préinscription se fait par mail, mais mon inscription n'est validée qu'à réception du chèque par le responsable de la sortie.

- Je m'engage à respecter les consignes concernant le prêt de matériel. Ce matériel ne peut, en aucun cas, être utilisé en dehors des activités du club (formations, week-ends, sortie à la journée, ...). Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne. Le matériel est prêté de septembre jusqu'à la fin de la formation (de avril à juin selon le cas) ou pour un week-end.
- Il est impératif de nous ramener tout le matériel sur simple demande du responsable matériel afin que nous puissions l'entretenir.
- Il sera demandé des chèques de caution en fonction du matériel que vous emprunterez. Ces chèques seront encaissés uniquement en cas de non-restitution ou de non-respect des consignes de sécurité ayant entraîné une détérioration (casse).
- Les jeunes de moins de 18 ans ne seront acceptés, pour des questions de responsabilité, qu'accompagnés d'un de leurs parents ou tuteur légal, présent sur le lieu de l'activité et ayant rempli l'autorisation parentale.
- Je prends note que les informations émanant du club sont envoyées par email, via une liste de diffusion ;
- Les données personnelles collectées lors de l'adhésion sont à l'usage unique des membres identifiés du club pour l'organisation des activités (formations, sorties, soirées, ...).
- Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à l'organisation des activités du club. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétaire du club. Le club et la FFESSM sont les seuls destinataires des informations ainsi recueillies, elles ne feront en aucun cas l'objet d'une cession à des tiers ou d'un traitement commercial.

Entraînements : **Le mardi soir de 21h à 22h30 à la piscine Léo Lagrange**
Rendez-vous sur le Parvis de la piscine à partir de 20h30.

RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il faut envoyer par mail cette fiche remplie au format pdf, accompagnée d'une photo d'identité scannée (pour les nouveaux membres) et du certificat médical scanné à l'adresse palmes.aquademiques@gmail.com.

En complément, vous devrez fournir également un dossier papier constitué des pièces suivantes :

- ✓ La fiche d'inscription dûment et lisiblement remplie
- ✓ Une photocopie et non l'original du certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques, de moins d'un an. Délivré par votre médecin généraliste pour les activités loisirs. Ou par un médecin du sport, un médecin spécialisé hyperbare ou un médecin Fédéral pour les passages de niveaux et pour les activités de compétition.
- ✓ Votre règlement par chèque libellé à l'ordre des « Palmes Aquadémiques » en indiquant au verso le détail des montants cumulés (Possibilité de paiement en 1, 2 ou 3 chèques)
- ✓ Pour les encadrants : Un RIB
- ✓ Une photocopie de votre plus haut diplôme ou carte CMAS

Toutes ces pièces sont indispensables afin de pouvoir prendre en compte votre inscription et vous délivrer votre licence, obligatoire pour les entraînements piscine ainsi que pour les sorties.

Il est donc impératif de nous remettre votre dossier d'inscription complet pour pouvoir accéder à la piscine.

Clôture des inscriptions le 31 octobre 2020

=> Dossier à donner en main propre à l'un des membres du bureau ou à envoyer à l'adresse suivante :
Laurence Janin, 6 Impasse des Hortensias, Appt A27, 31200 Toulouse